

RAPPORT ANNUEL



23
24

Centre
de services scolaire
du Fer

Québec 

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

du conseil d'administration et du directeur général

L'année scolaire 2023-2024 marque la mise en oeuvre du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire du Fer. Ainsi, fort de notre mission « Résolument ancré dans sa réalité nord-côtière, le CSSF orchestre des services éducatifs de qualité et veille aux réussites de tous ».

Pour la réaliser, nous sommes guidés par nos valeurs de bienveillance, d'engagement et de collaboration. Ensemble, nous travaillons à concrétiser notre vision d'offrir « Un milieu de vie sain, inclusif et mobilisateur qui valorise la contribution de tous ses acteurs au service de la réussite de ses élèves ».

Néanmoins, les années scolaires présentent des défis et des enjeux. Parmi ceux que nous avons rencontrés, il y a le recrutement qui demeure une priorité constante afin d'assurer les services à nos élèves. Des initiatives pour l'attraction et la rétention de personnel ont été mises en oeuvre. Parmi celles-ci, des stages en emploi ont été offerts aux finissants de programmes en enseignement, une mission de recrutement en France avec d'autres CSS et organismes du réseau a été effectuée. De plus, plusieurs personnes ont accepté de prendre des tâches additionnelles, des retraités sont venus nous soutenir et des personnes ont entrepris des formations qualifiantes. Ces initiatives et l'engagement de notre personnel nous ont permis de limiter les bris de services.

Sur le plan académique, l'année a été marquée par le retour à l'enseignement de tous les contenus des programmes et des épreuves ministérielles. Toutefois, il faut suivre attentivement nos taux de réussite et poursuivre nos efforts. Nous sommes engagés et mobilisés pour déployer les pratiques probantes qui soutiennent la réussite de nos élèves.

Nous tenons à remercier très sincèrement notre équipe (employés de toutes les catégories, parents, élèves et étudiants, membres du CA). Grâce à vous tous, le CSSF peut réaliser sa mission et concrétiser sa vision.



Amaury LeBoyer
Président du CA



Richard Poirier
Directeur général

Table des matières

Message de la présidence du conseil d'administration et du directeur général.....	2
Présentation du CSSF.....	4
Le centre de services scolaire du Fer en bref	4
Faits saillants	5
Services éducatifs et autres services.....	5
Gouvernance du centre de services scolaire du Fer.....	7
Conseil d'administration.....	7
Autres comités de gouvernance.....	10
Code d'éthique et de déontologie.....	11
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	11
Résultats	12
Plan d'engagement vers la réussite	12
Lutte contre l'intimidation et la violence	16
Procédure d'examen des plaintes.....	17
Utilisation des ressources.....	18
Répartition des revenus du CSSF	18
Ressources financières	20
Gestion et contrôle des effectifs Répartition de l'effectif en heures.....	23
Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	24
Ressources matérielles	25
Ressources informationnelles	26

Présentation du CSSF

Le centre de services scolaire du Fer en bref

Le CSSF est situé sur la rive nord du Saint-Laurent et existe depuis 1998. Il est le résultat de la fusion des commissions scolaires de Sept-Îles, de Port-Cartier et de Fermont. Il dessert la clientèle francophone de son territoire.

Son territoire côtier s'étend sur 150 kilomètres auxquels s'additionne une partie au Nord. Sur la côte se retrouve la municipalité de Port-Cartier comptant 6 523 habitants incluant le village de Pentecôte à 35 km vers l'ouest. Sept-Îles, toujours en bordure du fleuve, représente la plus grande municipalité de territoire avec sa population de 25 000 habitants (incluant le village de Gallix).

	Établissement	Niveau d'enseignement	Clientèle
SEPT-ÎLES	Bois-Joli	Préscolaire/primaire	173
	Camille-Marcoux	Préscolaire/primaire	170
	Du Boisé	Préscolaire/primaire	305
	Gamache	Préscolaire/primaire	336
	Jacques-Cartier	Préscolaire/primaire	214
	Maisonneuve	Préscolaire/primaire	170
	Marie-Immaculée	Préscolaire/primaire	283
	Mgr-Blanche	Préscolaire/primaire (1 ^{re} à 4 ^e)	88
	Jean-du-Nord Manikoutai	Secondaire 1 à 3 et adaptation scolaire	771
		Secondaire 4 et 5	377
PORT-CARTIER	Centre A.-W.Gagné	Formation générale des adultes et formation professionnelle	338 206
	La Taiga	Carcéral	19
	Mère d'Youville	Préscolaire/primaire	271
	Saint-Alexandre	Préscolaire/primaire	177
	Notre-Dame (Gallix)	Préscolaire/primaire	40
	Dominique-Savio (Pentecôte)	Préscolaire/primaire	14
	Centre éducatif l'Abri	Secondaire 1 à 5	385
	Centre adultes de Port-Cartier	Formation générale des adultes	30
	Le Relais du Nord	Carcéral	134
	FERMONT	Des Découvertes	Préscolaire/primaire
Horizon-Blanc		Secondaire 1 à 5	136
Centre adultes de Fermont		Formation générale des adultes	19

Le CSSF compte également une communauté autochtone. Les Innus forment une population résidente de plus de 3 160 membres répartis en deux communautés (Uashat et Mani-Utenam). Uashat est adjacente à Sept-Îles, alors que Mani-Utenam est située à 14 km à l'est de la municipalité.

Dans le nord, la ville de Fermont, qui compte 2 250 habitants, une partie de Schefferville et la communauté de Matimekosh-Lac-John font aussi partie du territoire du CSSF.

Établissements



Faits saillants

L'année scolaire 2023-2024 a été une année de retour à l'enseignement de l'ensemble des programmes d'études et des épreuves ministérielles. La clientèle scolaire a connu une légère diminution encore cette année. Le secteur de l'école Dominique-Savio a connu une diminution marquée dans les deux dernières années. Néanmoins, nous avons été en mesure de maintenir les services qui y sont offerts.

Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre nous affecte et le recrutement est une priorité majeure de tous les instants. Des initiatives pour l'attraction et la rétention de personnel ont été mises en œuvre. Parmi celles-ci, des stages en emploi ont été offerts aux finissants de programmes en enseignement, une mission de recrutement en France avec d'autres CSS et organismes du réseau a été effectuée. Pour assurer les services, nous devons souligner la précieuse contribution du personnel dans notre organisation qui accepte de sortir des sentiers battus pour soutenir la réussite de nos élèves dans un esprit collaboratif. De plus, notons la contribution des retraités qui viennent nous prêter main forte ainsi que les personnes qui se joignent à l'organisation.

Services éducatifs et autres services

Dans l'esprit du développement d'une culture collaborative, les services éducatifs sont mobilisés à élaborer des ateliers portant sur des thèmes permettant une réflexion quant aux pratiques d'enseignement, d'évaluation et d'intervention auprès des équipes-écoles, à soutenir les équipes collaboratives dans l'élaboration de séquences d'apprentissage, à contribuer à la réflexion et à outiller le personnel scolaire quant au bien-être des élèves à l'école.

Les services pédagogiques et complémentaires participent aux rencontres des équipes collaboratives dans les écoles dans le but de les soutenir, les outiller et contribuer à la réflexion.

Un coffre à outils est en cours d'élaboration pour permettre aux intervenants de se référer aux pratiques efficaces et probantes en vue d'assurer la réussite de tous nos élèves.

Nous avons aussi le souci de familiariser l'ensemble du personnel administratif à l'utilisation d'outils technologiques permettant la simplification de tâches tout en augmentant leur efficacité.

Plusieurs modalités de formation et d'accompagnement sont à poursuivre et à développer tel que la visioconférence, les capsules vidéo, les balados, les webinaires, la modélisation et l'expérimentation en salle de classe.

Les services aux élèves en difficulté ou étant des cas complexes demeurent une préoccupation et nécessitent continuellement réflexion et adaptation.

Certains dossiers pédagogiques touchant le numérique sont aussi à supporter, tels que les outils d'aide technologique, les projets multimédias, la robotique, l'utilisation du pédago-numérique, l'achat d'équipements numériques, etc.

Faits saillants

- Modélisation en salle de classe quant aux activités en programmation et en robotique;
- Accompagnement relatif aux programmes de formation (Intégration linguistique scolaire et social-ILSS, Compétences axées sur la participation sociale-CAPS, Programme de formation de l'école québécoise-PFEQ modifié, Culture et citoyenneté québécoise-CCQ);
- Aide à l'organisation des services directs aux élèves;
- Accompagnement du personnel enseignant sur la différenciation pédagogique en situation d'apprentissage et d'évaluation;
- Utilisation de la tuile Biblius pour l'usage de livres numériques;
- Mise en place d'une équipe collaborative en anglais langue seconde pour les enseignants du 3e cycle;
- Offres de formations diverses répondant aux besoins du personnel enseignant;



Gouvernance du centre de services scolaire du Fer

Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 15 membres :

Cinq membres parmi les parents des élèves, désignés par le Comité de parents, issus des cinq districts desservis par le CSSF.

Maxime Thériault

District 1

Lydia Gagné

District 2

(Départ octobre 2023)

Stéphanie Pineault-Chambers

(À partir du 6 décembre 2023)

Jessica St-Laurent

District 3

Amaury LeBoyer

District 4

Président

Daniel Poitras

District 5

Cinq membres parmi les membres du personnel, désignés par leurs pairs.

Lyne Lévesque

Enseignante

Caroline Leduc

Personnel de soutien

Michela Cox

Direction d'établissement

Ginette Fontaine

Professionnelle

(À partir du 18 décembre 2023)

Cindy Bourgeois

Personnel d'encadrement

Cinq membres parmi la communauté, désignés par cooptation, par les membres parents et les membres du personnel, selon les profils établis dans la Loi modifiant la gouvernance scolaire.

Kyra Robertson

18 à 35 ans

Claire Barriault

Milieu communautaire, sportif ou culturel

Denis Clements

Gouvernance, éthique, gestion de risques ou gestion des ressources humaines

Nadia Beaudoin

Matière financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles

Mélanie Raymond

Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Calendrier des séances tenues 2023-2024

- 28 août 2023
- 6 novembre 2023
- 18 décembre 2023
- 29 janvier 2024
- 8 avril 2024
- 27 mai 2024

Décisions du conseil d'administration

- Régime d'emprunts - Emprunts par marge de crédit / Année scolaire 2023-2024
- Budget du CSSF / Année scolaire 2023-2024
- Grille tarifaire pour les sorties annuelles du personnel / Secteur Fermont / Année scolaire 2023-2024
- Contrat de déneigement 2023-2026 / Centre éducatif de Fermont et résidence du personnel / Année scolaire 2023-2024
- Offre d'achat acceptée / Terrain du 230, rue de l'Église à Clarke-City / Cadastre 3667899
- Félicitations - 25 ans de service
- Félicitations - Retraite
- Désignation des administrateurs sur les comités du conseil d'administration
- Modification d'un poste d'électricien pour ouvrier certifié d'entretien
- Annulation de l'appel d'offres CSSF ENT MEN 2023-2024-048 3 Entretien ménager Fermont
- Résolution à enterrer / Entretien ménager 2023-2026 / CEL'A / 2e appel d'offres
- Rapport annuel du protecteur de l'élève
- Paramètres du calendrier scolaire 2024-2025 du primaire et du secondaire secteur jeunes
- Acceptation du rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 et du rapport de l'auditeur indépendant
- Demande d'ajout d'espace / École Notre-Dame
- Régime d'emprunts spécifique à long terme/ Financement du projet de construction d'une école primaire/
- Critères d'inscription maternelle 4 ans/ Temps plein 2024-2025/
- Critères d'inscription secteur jeunes 2024-2025/
- Calendriers scolaires 2024-2025 secteur jeunes
- Rapport annuel du CSSF 2022-2023
- Modification à la structure administrative
- Demande d'utilisation de territoire dans le cadre de l'AEP conduite d'engins de chantier
- Plan triennal/ Répartition des immeubles du CSSF années 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027
- Actes d'établissements/ Écoles et centres/ Année scolaire 2024-2025
- Période de fermeture - Été 2024
- Politique relative à la gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle

- Plan d'effectif 2024-2025
- Objectifs et principes de répartition des ressources financières /Année scolaire 2024-2025
- Calendriers scolaires 2024-2025 Formation générale des adultes FP
- Destruction de documents inactifs reproduits sur un autre support Dossiers des élèves 1980 à 2021
- Renvoi pour bris de contrat du membre du personnel matricule 2678
- Mise sur pied d'un comité relatif à la succession du Directeur général
- Calendrier des séances régulières conseil d'administration/ Année 2024-2025
- Résolution à entériner /Rénovation intérieure de 6 logements (Bloc 58XX) /Résidence du personnel /Fermont /Adjudication du contrat à l'entrepreneur Résolution DG 2023-2024/049
- Signature du calendrier de conservation
- Frais chargés aux parents pour la surveillance des dîneurs /Année scolaire 2024-2025
- Frais chargés aux parents pour le transport du midi /Année scolaire 2024-2025
- Désignation d'un responsable de l'application des règles contractuelles (RARC)
- Politique relative à l'organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Politique relative au transport scolaire
- Bail ville de Sept-Îles/École Mgr-Blanche Délégation de signature du bail

Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité de gouvernance et d'éthique	Jessica St-Laurent Stéphanie Pineault-Chambers Ginette Fontaine	Denis Clements Mélanie Raymond
Comité de vérification	Daniel Poitras Caroline Leduc Michela Cox	Nadia Beaudoin Claire Barriault
Comité des ressources humaines	Maxime Thériault Lyne Lévesque Cindy Bourgeois	Mélanie Raymond Kyra Robertson

■ Liste des comités du CSSF et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité consultatif de gestion	Richard Poirier Marie-Claude Michaud Daniel Giasson Marie-Josée Pouliot Michela Cox Martine Dufresne Marc Servant	Kathleen Boulianne Geneviève Jean Karina Deraspe Philippe Maloney André Dumais Marie-Ève Murray
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Monia Desbiens Geneviève Jean Cloé Lévesque Bianca Gagné Nicole St-Jean	Jessica St-Laurent, présidente Maxime Thériault, vice-président
Comité consultatif du transport	Richard Poirier Kathleen Boulianne Mireille Lejeune Anne-Michelle Dérose Daniel Poitras	Caroline Leduc Daniel Giasson Mathieu Brien Chantal Pitt
Comité de parents (ou comité régional de parents et comité central de parents, le cas échéant)	Jessica St-Laurent, présidente Daniel Poitras, vice-président Amaury LeBoyer Bianca Gagné Bernard Dupont Marie-Claude Couturier	Josée Picard Annick Marsolais Maxime Thériault Annie Tremblay Stéphanie Pineault-Chambers

Code d'éthique et de déontologie

Le conseil d'administration du CSSF est assujéti au code d'éthique élaboré par le ministre de l'Éducation entré en vigueur au printemps 2022.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des membres du conseil d'administration du CSSF déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Aucun cas n'a été répertorié pour l'année 2023-2024.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Il n'y a eu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'année 2023-2024.

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2023-2024 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	N/A
3. Divulgations fondées	N/A
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	N/A
a) une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	N/A
b) un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	N/A
c) un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	N/A
d) un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	N/A
e) le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	N/A
f) le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	N/A
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	N/A

Résultats

Plan d'engagement vers la réussite

Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

■ Orientation 1 : Augmenter la diplomation et la qualification des élèves jeunes et adultes

Objectif 1.1 : Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.

Indicateur	Cible	Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023
Taux de diplomation 7 ans après l'entrée au secondaire	81%	74,4%	76,3%	72,9%	81,3%	76,4%

Objectif 1.2 : Augmenter le taux de réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles et au final MEQ

Matières/ compétences	Taux de réussite à l'épreuve					Cible 2027	Taux de réussite final MEQ					Cible 2027
	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2023-2024	
Histoire				68,3%	81,3%	82%	83,5%	87,8%	82,6%	75,9%	87,2%	89%
Sciences <i>Théorie ST</i>	68,7%	73,1%	68,1%	73,4%	60,8%	77%	92,2%	86,9%	80,2%	86,5%	83,3%	80%
Sciences <i>Théorie ATS</i>	91,7%	93,3%	66,7%	50%	100,0%	93%	100%	100%	83,3%	100%	100%	100%
Anglais régulier <i>Oral</i>	95,4%	91,4%	96,6%	95,6%	97,3%	99%	95,9%	91,9%	97,1%			99%
Anglais régulier <i>Écriture</i>	78,5%	80,8%	87,4%	81%	90,5%	86%	80,5%	84,9%	93,2%	93,2%	95,5%	89%
Maths CST <i>Raisonner</i>	72%	75,2%	60%	44,9%	77,3%	74%	79%	80,6%	72,1%	72,1%		82%
Maths SN <i>Raisonner</i>	80,5%	79,3%	91,7%	87,1%	84,9%	88%	83,9%	81,7%	92,8%	92,8%		90%
Maths TS <i>Raisonner</i>	68%	66,7%	40%	76,5%	92,9%	65%	76,7%	84,2%	40%	40%		73%
Français <i>Écriture</i>	84,4%	85%	82,9%	85,3%	74,2%	89%	88%	90,9%	89%	89%		95%

Objectif 1.3 : Diminuer le taux de décrochage

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible 2027
13,1 %	13,6 %	14,2 %	13,5 %	13,8 %	17,7 %	13,1 %	8 %

Objectif 1.4 : Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans

Cohorte 2015-2019 suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2016-2017 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2017-2018 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2018-2019 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2019-2020 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2020-2021 suivie jusqu'en 2022-2023	Cible 2027
78 %	83,1 %	74,2 %	72,5 %	73,7 %	79,6 %	81 %

Objectif 1.5 : Augmenter le taux de réussite des garçons

Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023	Cible 2027
71,8 %	70 %	63,1 %	74,7 %	69,3 %	75 %

Objectif 1.6 : Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA

Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023	Cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024	Cible 2027
41,5 %	40 %	46 %	52,4 %	28,8 %	41,2 %	50 %

Objectif 1.7 : Augmenter le pourcentage d'élèves entrant à 12 ans et moins au secondaire

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible 2027
82,1 %	86,7 %	86,9 %	86,9 %	88,7 %	86,5 %	91 %

Orientation 2 : Améliorer les compétences des élèves en littératie et en numératie

Objectif 2.1 : Augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles obligatoires de français selon les indicateurs et cibles ci-dessous

Épreuves obligatoires	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cibles 2027
Écriture 4 ^e année du primaire	61,8 %	66,5 %	63,7 %	57,8 %	54,4 %	69 %
Lecture 4 ^e année du primaire (MEQ)	57,7 %	59,1 %	65,1 %	52,3 %	56,5 %	66 %
Écriture 6 ^e année du primaire	69,4 %	67,9 %	65,8 %	70,1 %	60,2 %	73 %
Lecture 6 ^e année du primaire	64,5 %	71,8 %	71,2 %	72,6 %	77,9 %	74 %
Écriture 2 ^e année du secondaire (MEQ)	74,2 %	60,8 %	61,4 %	59,3 %	63,4 %	70 %

Objectif 2.2 : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70 % et 100 % en lecture et en écriture pour les élèves du premier cycle du primaire

Indicateur	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cibles 2027
Lecture 1 ^{re} année du primaire	85,3 %	85,6 %	86,7 %*	84,2 %	84,8 %	81,6 %	80,3 %	90 %
Écriture 1 ^{re} année du primaire	85,8 %	86,1 %	84 %*	82,3 %	83,3 %	81,3 %	78,3 %	90 %
Lecture 2 ^e année du primaire	87,1 %	87,3 %	91,3 %*	88 %	88,3 %	85,7 %	81,9 %	93 %
Écriture 2 ^e année du primaire	86 %	85,9 %	91,9 %*	84,8 %	82,8 %	83,8 %	81,3 %	91 %

Objectif 2.3 : Augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles obligatoires en mathématique selon les indicateurs et cibles ci-dessous

Indicateur	2027-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cibles 2027
Raisonnement en 6 ^e année du primaire	64,9 %	51,2 %	61,5 %	78 %	75,1 %	64 %
Résoudre en 6 ^e année du primaire (MEQ)	71,8 %	65 %	64,4 %	71,1 %	81 %	72 %

Objectif 2.4 : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70 % et 100 % en mathématique selon les indicateurs et cibles ci-dessous

Indicateur	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cibles 2027
2 ^e année du primaire	89,8 %	91 %	95,8 %	89,7 %	89,8 %	90,9 %	84,4 %	96 %
4 ^e année du primaire	86 %	81,3 %	85,7 %	81,2 %	82 %	79,9 %	78,9 %	88 %
1 ^{re} année du secondaire	67,4 %	69,3 %	N/A	60,4 %	64,5 %	57,7 %	56,8 %	70 %
2 ^e année du secondaire	81,6 %	67,7 %	N/A	68 %	71,6 %	82,1 %	71,7 %	77 %
3 ^e année du secondaire	65,6 %	64,9 %	N/A	55,2 %	60,4 %	73,9 %	59,6 %	67 %

■ Orientation 3 : Améliorer les compétences des élèves en littératie et en numératie

Objectif 3.1 Augmenter le taux de participation des élèves de niveau secondaire du centre de services à un projet pédagogique particulier.

2022-2023	Cible 2027
36,79 %	42 %

Objectif 3.2 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves.

Explication des résultats

À la lecture des données disponibles, nous pouvons constater une certaine diminution dans plusieurs résultats après une amélioration en 2022-2023.

De manière générale, le taux de réussite de nos élèves est plus faible que l'année précédente sans toutefois revenir au niveau de la pandémie.

Du côté de la diminution du taux de réussite en mathématique 4^e secondaire, il faut demeurer prudent, car un très petit nombre d'élèves étaient dans cette séquence mathématique amenant ainsi une grande variabilité des taux.

L'année 2023-2024 marque le retour à l'enseignement de tous les contenus des programmes et des épreuves ministérielles. Ainsi, il faut suivre attentivement nos taux de réussite et poursuivre nos efforts dans les prochaines années que nous souhaitons plus « normales ». Nous sommes engagés et mobilisés pour déployer les pratiques probantes qui soutiennent la réussite de nos élèves. De même, nous devons suivre attentivement l'impact de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Pour terminer sur une note plus positive, notons l'amélioration de notre taux de diplomation en formation professionnelle pour laquelle des suivis des cohortes y contribuent.

Lutte contre l'intimidation et la violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSF

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire	Exemple : Moins de 10 événements déclarés	Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
Bois-Joli (179)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Camille-Marcoux (170)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Du Boisé (398)	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Gamache	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Jacques-Cartier (221)	Moins de 10 événements	40 événements déclarés ou +	0 %
Maisonneuve	Moins de 10 événements	De 10 à 19 événements	0 %
Marie-Immaculée	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Mgr-Blanche	Aucun	De 10 à 19 événements	0 %
Jean-du-Nord (760)	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Manikoutai (380)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
CFPGSI (400)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Mère-d'Youville (260)	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Saint-Alexandre	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Notre-Dame (Gallix) (40)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Dominique-Savio	N/D	N/D	N/D
Centre éducatif l'Abri (383)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Des Découvertes	Moins de 10 événements	40 événements déclarés ou +	0 %
Horizon-Blanc (135)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0.74 %

Procédure d'examen des plaintes

Conformément à la Loi sur le protecteur national de l'élève, un élève ou ses parents, insatisfait(s) d'un service peut formuler une plainte à la personne directement concernée par cette plainte ou à son supérieur immédiat.

La personne qui est insatisfaite du traitement de sa plainte peut s'adresser au responsable du traitement des plaintes du CSSF.

En 2023-2024, la responsable du traitement des plaintes est entrée en fonction le 27 novembre et a traité 13 plaintes, dont 3 touchaient des situations de violence ou d'intimidation.

Parmi les 27 motifs reliés à ces plaintes, 3 ont été jugés fondés, 13 non fondés et 11 partiellement fondés. Tous les correctifs proposés ont été acceptés par les établissements.

À l'issue de ces 2 étapes du processus de traitement des plaintes, l'élève ou ses parents toujours insatisfait(s) peut faire appel au Protecteur régional de l'élève. Le rapport annuel du Protecteur régional de l'élève est produit de façon autonome et présenté indépendamment du rapport annuel du CSSF.

Utilisation des ressources

Répartition des revenus du CSSF

Tel que prévu par la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'administration a adopté les Objectifs et principes de répartition des ressources. Ce document est disponible sur notre site web ainsi qu'en annexe du présent rapport.

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Le budget doit être équilibré.

L'optimisation des ressources est recherchée dans toutes les activités du CSSF.

Les unités administratives mettent en place des processus de partage de risques financiers tels que l'assurance salaire et les remplacements.

Une marge de manœuvre d'environ 5 % des allocations du ministère doit être dégagée dans les activités d'enseignement (formation des groupes) afin de financer une partie des activités éducatives (services pédagogiques et services complémentaires).

L'autofinancement des services d'appoint (services de garde, transport scolaire, diners chauds dans les services de garde, cafétéria, etc.) est recherché.

Le financement des investissements se fait principalement avec les revenus spécifiques du ministère et les revenus autonomes.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Le cadre budgétaire vise à assurer une gestion participative de façon à favoriser l'autonomie et l'imputabilité de toutes les unités administratives tout en permettant au CSSF d'assumer les responsabilités prévues à la L.I.P. pour son fonctionnement et celui de ses comités.

Les services aux élèves sont au centre de nos activités et leur éducation est le centre de nos préoccupations.

Le processus de décentralisation demande une modulation équitable et tient compte des besoins des écoles et des centres.

La répartition des ressources financières tient compte des obligations légales et réglementaires d'un CSSF. Elle doit notamment être cohérente avec ses politiques, ses règlements et ses directives.

La répartition des ressources financières doit également être cohérente avec les orientations et objectifs du plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs des établissements.

La répartition des ressources financières doit tenir compte du principe de subsidiarité dans nos décisions de décentralisation. Principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité, c'est-à-dire le plus près possible de l'action.

Les besoins exprimés par les établissements pour les services d'adaptation scolaire sont tenus en compte lors de la répartition des ressources et ceci, dans les limites de la capacité financière du CSSF.

Le CSSF reconnaît que les établissements scolaires doivent rendre des comptes au ministère sur l'utilisation de certaines allocations qui leur ont été allouées spécifiquement. Elle veille à ce que la répartition des ressources financières permette à ses établissements d'atteindre les objectifs par ces allocations.

Les gestionnaires partagent la responsabilité du processus budgétaire.

En cours d'année, les ressources financières peuvent être ajustées selon les disponibilités budgétaires et les nouvelles allocations.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

LES BUDGETS CENTRALISÉS

Budget de fonctionnement

Pour le secteur jeune, à l'exception des mesures spécifiques dédiées aux écoles, la masse salariale des employés est assumée collectivement afin d'assurer une équité dans le partage des ressources. Des réserves sont prévues afin de prévoir les remplacements.

Un budget centralisé pour les services directs aux élèves (technicien en éducation spécialisée, technicien en travail social, préposé) est planifié afin de répartir équitablement ces ressources dans les écoles. Des réserves sont prévues afin de prévoir les remplacements.

Les budgets des services (éducatifs, financiers, ressources matérielles, direction générale, ressources humaines, informatiques, transport) sont adaptés en fonction des tâches à réaliser afin de s'assurer du fonctionnement du CSSF.

Les budgets pour le fonctionnement des immeubles sont centralisés (entretien, déneigement, réparation, électricité...).

Des budgets de formation sont prévus.

Pour le fonctionnement du comité de parents, le CSSF alloue un montant de 12 000 \$.

Pour le fonctionnement du comité E.H.D.A.A., le CSSF alloue un montant de 5 000 \$.

Pour les projets de perfectionnement qui s'adressent aux parents en général ou plus spécifiquement aux représentants des parents élus au comité de parents, au comité E.H.D.A.A. et aux conseils d'établissement, le CSSF alloue un montant de 7 500 \$ administré par le comité de parents.

Budget d'investissement

Les travaux sur les immeubles sont priorités suite à une consultation des établissements et des ressources matérielles.

Une portion du budget pour le MAO est centralisée.

Une portion du budget pour la mise aux normes des infrastructures technologiques est centralisée.

LE BUDGET DES ÉCOLES SECONDAIRES ET PRIMAIRES

Budget de fonctionnement

L'annexe 1 décrit les modalités de répartition des budgets des écoles. À ce montant s'ajoutent des ressources financières pour différentes mesures (annexe 2) attribuées annuellement par le ministère. La répartition de ces mesures se détermine au CCG.

Budget d'investissement

Le budget du MAO, après la constitution d'une réserve centralisée, est réparti selon un modèle de décentralisation convenu au CCG. Le budget pour la mise aux normes des infrastructures technologiques, après la constitution d'une réserve centralisée pour le remplacement des ordinateurs et l'acquisition d'équipements technologiques nécessaires au bon fonctionnement du CSSF, est décentralisé selon des critères de répartition convenus au CCG.

LE BUDGET DU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Budget de fonctionnement

Le budget de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle est décentralisé pour la majorité des dépenses de fonctionnement. Une portion de 10 % des allocations ministérielles RM (ressources matérielles) est réservée pour des dépenses centralisées (ex : électricité, déneigement, entretien...).

Les activités du centre se financent à l'aide des revenus pour la clientèle en formation professionnelle, d'une enveloppe ministérielle fermée en formation générale des adultes, des revenus pour la clientèle en formation à distance, des allocations pour les services carcéraux, des mesures ministérielles, des revenus pour les services aux entreprises et d'autres revenus spécifiques.

Budget d'investissement

Le budget du MAO des adultes et du secteur professionnel est décentralisé entièrement.

Ressources financières

Le CSSF termine son exercice financier avec un léger surplus en comparaison aux exercices antérieurs. Ceci s'explique notamment par l'indexation de nos allocations en lien avec le renouvellement des conventions collectives et par la nouvelle mesure d'optimisation des fonds publics.

Également, la situation actuelle de la pénurie de main-d'œuvre que nous vivons entraîne sans contredit une diminution des dépenses affectées à ces ressources.

■ État de la situation financière

	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021
ACTIFS FINANCIERS				
Encaisse	12 016 383 \$	9 064 212 \$	579 107 \$	1 759 232 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	13 082 873 \$	5 219 187 \$	12 379 277 \$	9 113 777 \$
Subvention d'investissement à recevoir	118 198 036 \$	141 045 476 \$	130 949 849 \$	114 895 708 \$
Taxe scolaire à recevoir	135 769 \$	142 849 \$	266 443 \$	206 498 \$
Débiteurs	<u>1 667 836 \$</u>	<u>2 024 385 \$</u>	<u>1 715 777 \$</u>	<u>1 822 181 \$</u>
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	<u>145 100 897 \$</u>	<u>157 496 109 \$</u>	<u>145 890 453 \$</u>	<u>127 797 396 \$</u>
PASSIFS				
Emprunts temporaires	5 649 000 \$	10 231 000 \$	11 826 889 \$	5 000 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	10 347 774 \$	8 584 621 \$	9 394 502 \$	9 646 484 \$
Subvention d'investissement reportée	140 262 142 \$	131 345 783 \$	126 905 736 \$	108 063 773 \$
Revenus perçus d'avance	2 324 821 \$	1 677 383 \$	397 723 \$	213 470 \$
Provision pour avantages sociaux	4 749 666 \$	4 116 113 \$	4 056 765 \$	3 911 408 \$
Dettes à long terme à la charge de l'OS	1 275 298 \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	94 437 360 \$	111 505 548 \$	110 636 326 \$	100 936 589 \$
Autres passifs	<u>15 731 084 \$</u>	<u>11 659 900 \$</u>	<u>1 609 402 \$</u>	<u>4 168 216 \$</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>274 777 145 \$</u>	<u>279 120 348 \$</u>	<u>264 827 343 \$</u>	<u>231 939 940 \$</u>
DETTE NETTE	<u>(129 676 248 \$)</u>	<u>(121 624 239 \$)</u>	<u>(118 936 890 \$)</u>	<u>(104 142 544 \$)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations corporelles	141 377 631 \$	132 356 216 \$	127 876 975 \$	109 031 900 \$
Charges payées d'avance	<u>447 188 \$</u>	<u>540 189 \$</u>	<u>567 423 \$</u>	<u>627 701 \$</u>
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	<u>141 824 819 \$</u>	<u>132 896 405 \$</u>	<u>128 444 398 \$</u>	<u>109 659 601 \$</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>12 148 571 \$</u>	<u>11 272 166 \$</u>	<u>9 507 508 \$</u>	<u>5 517 057 \$</u>

■ État des résultats

	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021
REVENUS				
Taxe scolaire	3 976 100 \$	4 053 988 \$	3 999 436 \$	4 025 084 \$
Subvention de fonctionnement du MEQ	82 691 587 \$	74 828 494 \$	73 043 173 \$	67 470 756 \$
Subvention d'investissement	452 620 \$	7 387 016 \$	626 809 \$	1 489 706 \$
Subvention du MTESS - Formation professionnelle et générale des adultes	10 970 \$	12 518 \$	14 958 \$	28 155 \$
Subvention du gouvernement provincial	549 306 \$	593 419 \$	400 273 \$	434 196 \$
Subvention du gouvernement fédéral	859 598 \$	1 001 609 \$	1 551 890 \$	937 284 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 336 710 \$	1 080 831 \$	856 012 \$	381 160 \$
Vente de biens et de services	3 057 065 \$	2 945 293 \$	2 807 504 \$	2 451 774 \$
Location d'immeubles	396 456 \$	373 739 \$	354 059 \$	339 995 \$
Prêt de services	203 228 \$	185 280 \$	272 319 \$	- \$
Intérêts, pénalités et frais de retard	418 078 \$	197 175 \$	34 214 \$	40 787 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	105 811 \$	357 313 \$	- \$	168 049 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<u>4 899 424 \$</u>	<u>7 068 526 \$</u>	<u>4 338 881 \$</u>	<u>3 646 628 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>98 956 953 \$</u>	<u>100 085 201 \$</u>	<u>88 299 528 \$</u>	<u>81 413 574 \$</u>
CHARGES				
Activités d'enseignement et de formation	38 860 140 \$	36 411 964 \$	35 637 422 \$	32 928 809 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	22 914 791 \$	22 929 697 \$	21 550 401 \$	19 856 448 \$
Services d'appoint	7 834 238 \$	7 256 644 \$	6 457 639 \$	6 294 351 \$
Activités administratives	4 706 097 \$	4 773 310 \$	3 807 044 \$	3 528 169 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 070 825 \$	8 430 373 \$	7 592 136 \$	7 372 272 \$
Activités connexes	6 082 717 \$	595 506 \$	1 825 959 \$	4 539 228 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	4 871 904 \$	4 967 220 \$	4 244 773 \$	3 565 056 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux	633 553 \$	59 348 \$	145 357 \$	313 222 \$
Service de la dette	3 130 655 \$	3 667 401 \$	3 048 346 \$	2 896 082 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>(24 372) \$</u>	<u>(75 416) \$</u>	- \$	- \$
TOTAL DES CHARGES	<u>98 080 548 \$</u>	<u>89 016 047 \$</u>	<u>84 309 077 \$</u>	<u>81 293 637 \$</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>876 405 \$</u>	<u>11 069 154 \$</u>	<u>3 990 451 \$</u>	<u>119 937 \$</u>

Gestion et contrôle des effectifs Répartition de l'effectif en heures

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	66 042.67	-	66 042.67	50
2. Personnel professionnel	64 993.24	74.00	65 067.24	51
3. Personnel enseignant	573 603.34	9 649.89	583 253.23	775
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	372 579.41	1 785.99	374 365.40	433
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	59 219.46	633.31	59 852.77	52
Total en heures	1 136 438.12	12 143.19	1 148 581.31	1 361

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollectelInfo (Cible établie en 2021-2022)	1 163 152.91
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollectelInfo	1 148 581.31
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	-14 571,60
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le CSSF doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	OUI

Pour le CSSF, la cible pour le niveau d'effectif a été respectée. Les tableaux ci-dessus le démontrent. La période prise en compte pour ce calcul est du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Titre et/ou objet du contrat	Entreprise	Montant du contrat (avant taxes)
Services professionnels en ingénierie - Réfection intérieure et extérieure de l'école Camille-Marcoux	LGT	410 228,69 \$
Déneigement 2023-2026 Centre éducatif de Fermont et Résidence du personnel	LESAGE TRANSPORT LTÉE	307 730,00 \$
Contrat de déneigement 2023-2025 / École Mère d'Youville et Centre éducatif l'Abri	Bois de chauffage Côte-Nord	62 000,00 \$
Contrat de déneigement 2023-2026 / École Dominique-Savio	PORT-CARTIER MÉTAL INC.	72 337,65 \$
Contrat de déneigement 2023-2026 / École Bois-Joli	9188-3363 QUÉBEC INC.	67 500,00 \$
Service d'entretien ménager 2023-2026 Centre éducatif de Fermont	NJE sécurité inc.	1 146 000,00 \$
Contrat de déneigement 2023-2026 / École Camille-Marcoux	9188-3363 QUÉBEC INC.	67 500,00 \$
Contrat de déneigement 2023-2026 / École Jacques-Cartier	9188-3363 QUÉBEC INC.	106 500,00 \$
Grand ménage estival 2023 / Secteur Fermont	2852-9006 QUÉBEC INC.	74 715,53 \$
Contrat de déneigement 2023-2025 / Édifice Beaulieu	GOUPIL, JEAN-SÉBASTIEN	38 000,00 \$
Rénovation intérieure de 6 logements du bloc 58xx / Résidence du personnel Fermont / Choix de la firme d'architecture	LES CONSULTANTS D.M.G. INC.	86 250,00 \$
Rénovation intérieure de 6 logements du bloc 58xx / Résidence du personnel Fermont / Choix de la firme d'ingénierie	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	88 700,00 \$
Réfection des vestiaires / École Manikoutai / Choix de la firme d'architecture	LES CONSULTANTS D.M.G. INC.	81 262,88 \$
Contrat de service de numérisation et d'archivage de dossiers / Centre administratif	9283-4696 Québec inc.	84 450,00 \$
Contrat d'entretien ménager / Ménage régulier 2023 / Centre éducatif de Fermont	2852-9006 QUÉBEC INC.	59 510,12 \$
Réfection de l'enveloppe extérieure/ École Maisonneuve / Choix de la firme d'architecture	BGLA INC.	79 108,29 \$
Réfection mécanique du bâtiment et entrée électrique / École Bois-Joli / Choix de la firme d'ingénierie	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	122 000,00 \$
Entretien paysager - Secteur Sept-Îles	Alle, Josué	38 200,00 \$
Service d'entretien ménager école Notre-Dame de Gallix	CONCIERGERIE MARIE-NET	93 240,00 \$
Service d'entretien ménager 2024-2027 École Bois-Joli	MAINTENANCE EURÉKA LTÉE	349 105,00 \$
Réfection des vestiaires / École Manikoutai / Choix de la firme d'ingénierie	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	94 020,00 \$
Réfection de l'enveloppe extérieure / École Maisonneuve / Choix de la firme d'ingénierie	TR3E CÔTE-NORD INC.	35 000,00 \$
Contrat d'entretien ménager / Grand ménage estivale 2024 / École Mère d'Youville	SMITH & SAKHO ENTRETIEN MÉNAGER INC.	27 555,74 \$
Rénovation intérieure de 6 logements du bloc 57xx / Résidence du personnel / Choix de la firme d'ingénierie	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	88 700,00 \$
Utilisation d'un lien fibre de 1 GBIT/S	TELUS COMMUNICATIONS INC.	47 100,00 \$

Ressources matérielles

L'âge moyen des bâtiments de notre parc est de 52 ans. Tout comme pour le reste des bâtiments québécois, nous sommes à rattraper un important retard au niveau de l'entretien et du maintien de nos actifs immobilier. Ainsi, des sommes importantes sont présentement investies pour rétablir l'état physique de nos établissements afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation à laquelle il est destiné, de réduire la probabilité de défaillance et de contrer sa vétusté physique.

Plusieurs grands chantiers de construction ont eu lieu au cours de l'exercice 2023-2024 dont certains se complèteront au cours de l'exercice 2024-2025.

L'ANNÉE 2023-2024 A ÉTÉ PONCTUÉE DE PLUSIEURS AJUSTEMENTS, INCLUANT :

- Plusieurs changements ont eu lieu dans l'équipe des RM au cours de l'année entraînant des ajustements dans le fonctionnement du département des ressources matérielles. Nous avons malheureusement perdu notre électricienne qui couvrait le secteur de Port-Cartier. Ce poste est depuis en affichage sans que celui-ci ne soit comblé jusqu'à maintenant. Également, nous avons malheureusement perdu notre régisseuse à Fermont, mais fort heureusement, nous avons recruté aussitôt une nouvelle régisseuse qui faisait partie de l'équipe-école de Fermont. Nous avons aussi réussi à recruter un plombier, un menuisier, un coordonnateur RM ainsi qu'un responsable du volet GIEES pour l'équipe de Sept-Îles. Il y a un poste de régisseur ainsi qu'un poste de technicien en bâtiment que nous avons également de vacants, mais nous voulons revoir notre structure organisationnelle avant de réafficher ces postes.
- Afin de nous conformer aux lois et aux règlements de la CNESST, nous avons continué tout au long de l'année l'implantation d'un système de cadenassage. L'objectif est de fournir des outils et méthodes de travail à nos employés afin de s'assurer que toutes les sources d'énergie sont maîtrisées ou réduites à un degré de sécurité acceptable avant de procéder à un travail sur une machine, un équipement ou un appareil. Nous avons jusqu'à maintenant complété le cadenassage des écoles Jean-du-Nord et Manikoutai. Considérant l'envergure du mandat pour rendre conforme dans l'ensemble de notre parc immobilier, ce chantier devrait se finaliser d'ici environ 2 ans.
- Nous avons continué le déploiement du nouveau système de gestion des infrastructures, nommé GIEES. Avec l'arrivée d'une ressource dédiée pour ce système, nous devrions être en mesure de reprendre le retard pris dans ce dossier au cours de la prochaine année scolaire. Cette nouvelle ressource permettra de valider les données intégrées dans le système et continuer son déploiement. Ainsi, l'objectif de la prochaine année scolaire sera de finaliser la mise à jour de nos données, déployer le nouveau système de requête d'entretien et générer le plan directeur immobilier.

PRINCIPAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMPLÉTÉS EN 2023-2024

- Phase 4 des travaux de réfection majeurs à l'école Marie-Immaculée;
- Peinture extérieure de l'école Marie-Immaculée;
- Phase 4 des travaux de réfection majeurs à l'école Jacques-Cartier;
- Phase 3 de la réfection des façades au CEL'A;
- Réfection de l'entrée principale du centre éducatif de Fermont;
- Réfection majeure de cinq logements dans nos résidences à Fermont (5400);
- Réfection des secteurs touchés par le sinistre à l'école Dominique-Savio.
- Remplacement de l'intercom à St-Alexandre;
- Remplacement du système de caméra à l'école Jean-du-Nord;
- Remplacement de l'éclairage de la menuiserie et de la mécanique industrielle à A.W. Gagné;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase à l'école Notre-Dame.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DÉBUTÉS EN 2023-2024 QUI SERONT EXÉCUTÉS EN 2024-2025

- Réfection de la plomberie principale au centre éducatif de Fermont;
- Réfection majeure de cinq logements dans nos résidences à Fermont (5800);
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Jean-du-Nord;
- Remplacement de la toiture en pente de l'école St-Alexandre.

■ **Maintien de l'actif immobilier**

2022-2023 (Année précédente)		2023-2024 (Année de reddition de comptes)	
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
33 829 223 \$	11 800 041 \$	3 408 366 \$	48 383 385 \$*

*Ce solde inclut des montants non dépensés dans des années antérieures.

Ressources informationnelles

Faits saillants de l'année 2023-2024

Le service s'est repositionné en œuvrant une restructuration du leadership du service. Suivant les recommandations d'un rapport organisationnel, des postes d'analyste et de directeur furent créés et un poste de coordonnateur fut aboli. Le service s'est ensuite engagé vers les changements recommandés à travers la création d'un plan stratégique.

Les projets de téléphonie IP et d'authentification multifacteurs furent réalisés selon les besoins immédiats identifiés.

Investissements

OUTILS D'AIDE TECHNOLOGIQUE

Le service informatique a reçu 149 demandes pour de nouveaux outils aide technologique (112 au primaire et 37 au secondaire) et 6 demandes de remplacement (4 au primaire et 2 au secondaire). Des ordinateurs ou iPads neufs ont été livrés aux étudiants identifiés par les écoles pour les aider avec leurs défis ou difficultés d'apprentissage.

AUTRES APPAREILS

Un total de 649 appareils furent achetés et livrés par le service informatique afin de pallier la désuétude du parc informatique et de répondre à la demande grandissante. Ce nombre inclut 18 iPads, 357 ordinateurs portables neufs, 20 ordinateurs portables usagés, 180 ordinateurs de table neufs et 74 télévisions interactives neuves. La majeure partie des équipements ont été acquis afin de renouveler le parc informatique et d'adresser l'enjeu de désuétude.

INFRASTRUCTURE RÉSEAU

L'état de l'infrastructure réseau fut constaté et des travaux de diagnostic furent entrepris afin de planifier une révision en profondeur dans le but d'améliorer la qualité du service de réseau considérant des enjeux liés au niveau du réseau sans-fil et entre les secteurs Fermont – Port-Cartier – Sept-Îles.

Sécurité informatique

En plus des travaux en lien avec les 18 mesures minimales de la sécurité informatique qui se sont poursuivis, le service informatique a procédé à la conversion de ses licences Microsoft 365 A1+ pour des licences A3 et A5 Security, pouvant ainsi étendre la protection fournie par Office Defender à l'ensemble de ses postes et de ses usagers.